

## Informations de base

**2026/0045(COD)**

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)  
Directive

Surveillance complémentaire des établissements de crédit, des entreprises d'assurance ou de réassurance, des entreprises d'investissement, des sociétés de gestion de portefeuille et des gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs appartenant à un conglomérat financier (texte codifié)

Codification Directive 2002/87/EC [2001/0095\(COD\)](#)

### Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.05 Assurances, fonds de retraite

2.50.10 Surveillance financière

En attente de la décision de la commission parlementaire